



Les pratiques artistiques des personnes sourdes et handicapées au Canada

FICHE SYNTHÈSE
2020

UQÀM



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

TABLE DES MATIÈRES

Le contexte	3
L'objectif	4
Les questions et la méthode de recherche	4
Les résultats – ce que nous avons appris de la recherche documentaire	5
A. Profil statistique des artistes sourd-es et handicapé-es	5
B. Autodétermination et soutien des artistes sourd-es et handicapé-es	6
Les résultats – ce que nous avons appris des entrevues avec les artistes et les travailleur-euses culturel-les	9
C. Profil des participant-es à la recherche	9
D. Pratiques artistiques des personnes sourdes et handicapées	9
E. Principaux obstacles rencontrés	11
F. Innovations de la dernière décennie	15
G. Pistes d'actions	16
Conclusion	20
Crédits pour les images	21
Remerciements	22
Citation bibliographique	22



Le contexte

En mai 2018, le service de la Recherche, mesures et analyses des données du Conseil des arts du Canada a signé un contrat avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et une équipe de recherche afin de réaliser une étude pour documenter les pratiques artistiques des personnes sourdes ou handicapées.¹

Cette fiche synthèse résume les principaux résultats de la recherche *Les pratiques artistiques des personnes sourdes et handicapées au Canada*. Elle dresse un bref portrait des artistes sourd-es ou handicapé-es. Elle traite de leurs pratiques artistiques et de leurs récentes innovations. Elle présente aussi quelques exemples de réussites des organismes et des artistes, malgré les obstacles.

Destinée aux milieux des arts en général, afin de favoriser le développement de pratiques d'équité culturelle, cette fiche se veut également utile pour informer et outiller les artistes sourd-es ou handicapé-es ainsi que les organismes au sein desquels illes sont regroupé-es et œuvrent. Elle vise le développement de leurs pratiques et de leurs organismes.

¹ Personnes sourdes ou handicapées, en situation de handicap, malentendant-es, devenu-es sourdes, sourdes-aveugles, sourdes Usher, fous ou folles, neurodiverses, neuroatypiques, personnes ayant un handicap cognitif, individus avec une déficience intellectuelle, personnes vivant avec une maladie ou des enjeux de santé mentale, etc.

L'objectif

Menée par une équipe formée de chercheur-es et d'artistes, sourd-es, handicapé-es et allié-es, issu-es de divers milieux universitaires et de pratiques, cette recherche avait pour objectif de favoriser une meilleure compréhension :

1. des enjeux entourant les arts des personnes sourdes ou handicapées ;
2. des collaborations entre les secteurs des arts des personnes sourdes ou handicapées et ceux des arts en général ;
3. des pratiques qui permettent la reconnaissance, le soutien et la promotion des pratiques artistiques des personnes sourdes et handicapées au Canada.

Les questions et la méthode de recherche

Qui sont les artistes sourd-es ou handicapé-es au Canada ?

Quelles sont leurs pratiques artistiques ?

De quelles façons participent-elles aux milieux des arts et de la culture ?

Quels sont les obstacles rencontrés ?

Quelles sont leurs réflexions sur les représentations culturelles des personnes sourdes ou handicapées ?

Quelles sont leurs propositions pour favoriser des pratiques équitables, inclusives et accessibles dans les milieux artistiques et culturels ?

Une recherche documentaire et des entrevues réalisées en 2018 ont permis de répondre à ces questions.

Recherche documentaire

- **Données statistiques**
- **Articles scientifiques**
- **Rapports de recherche**
- **Sites internet**
- **Réseaux sociaux**

Entrevues

- **34 entrevues et 8 groupes de discussion** dans :
- **8 villes réparties dans 6 provinces** : Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec et Halifax
- Réalisées en **quatre langues** : français, anglais, LSQ et ASL
- Les participant-es ont consenti à ce que leurs propos soient publiés

L'approche collaborative préconisée prévoyait le recours à des méthodes participatives et inclusives. Elle était mue par une volonté de prendre en compte et d'atténuer les rapports de pouvoir entre chercheur-es, praticien-nes et membres des communautés. En cohérence avec des valeurs d'équité sociale et d'autodétermination des personnes, l'équipe de recherche était majoritairement formée de personnes sourdes et handicapées.

Les résultats – Ce que nous avons appris de la recherche documentaire

A. Profil statistique des artistes sourd-es et handicapé-es

Au Canada, parmi les individus âgés de 15 ans et plus, plus d'une personne sur cinq (22,3 %) vit avec une incapacité (Statistique Canada 2019). Cela équivaut à plus de 6 millions de personnes qui ont déclaré au moins une limitation concernant l'ouïe, la vision, la mobilité, la flexibilité, la dextérité, la douleur, l'apprentissage, la santé mentale, la mémoire ou le développement. L'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) définit l'incapacité comme « [résultant] de l'interaction entre les limitations fonctionnelles d'une personne et les obstacles auxquels elle fait face dans son environnement, notamment les obstacles sociaux et physiques qui compliquent la vie quotidienne² ». Il est possible que certain-es répondant-es n'aient pas déclaré une incapacité, les personnes sourdes formant une minorité culturelle et linguistique qui n'envisage pas forcément la surdité comme une incapacité. Leur appartenance est souvent envisagée sous l'angle de la communication en langue des signes et de la culture sourde. Les résultats de l'ECI 2017 sont donc à analyser en gardant en tête ces limites.

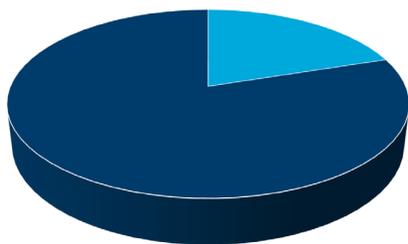


Figure 1. Au Canada (2017), une personne sur cinq a déclaré vivre avec une incapacité.

Au Canada, les artistes forment environ 1 % de la population active (0,87 %) et gagnent en moyenne 24 300 \$ annuellement. Selon les dernières données disponibles, les revenus moyens des artistes sont de 44 % inférieurs à ceux de la population active totale (Hill Strategies 2019).

Les statistiques démontrent que les artistes sourd-es et handicapé-es sont doublement désavantagé-es, à la fois par rapport aux artistes capacité-es et entendant-es et par rapport aux personnes sourdes et handicapées qui occupent un autre type d'emploi. De fait, parmi les personnes de 25 à 64 ans, les personnes ayant une incapacité sont « moins susceptibles d'occuper un emploi (59 %) que celles n'ayant pas d'incapacité (80 %) » (ECI 2017 : 4). Par ailleurs, les gains des artistes dont les activités sont « souvent limitées » ou « parfois limitées » sont respectivement 44 % et 48 % moins élevés que ceux de la population active totale qui présente la même fréquence de limitations (ibid: 46).

² Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 : Guide des concepts et méthodes. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-654-x/89-654-x2018001-fra.htm>



« Semaine après semaine, il nous est difficile de joindre les deux bouts, et encore plus de créer des œuvres. »

Rick Miller, Toronto

« On a des petites subventions, mais on n'a pas quelque chose à 100 % pour nous supporter. »

Hodan Youssouf, Montréal

B. Autodétermination et soutien des artistes sourd-es et handicapé-es

Il existe au Canada des pratiques de démocratisation de la culture, c'est-à-dire un ensemble d'initiatives qui rendent la culture plus accessible à des groupes historiquement marginalisés, comme les personnes sourdes ou handicapées. Toutefois, ces initiatives ne sont pas suffisantes à l'exercice de leur pleine citoyenneté culturelle, c'est-à-dire pour qu'elles puissent entièrement participer à la société. En effet, les personnes sourdes ou handicapées ne souhaitent pas uniquement accéder à la culture, elles souhaitent faire valoir leur **autodétermination** : les artistes façonnent la culture, certain-es se disent politiquement engagé-es, partageant leurs imaginaires et leurs points de vue sur le monde. Illes veulent également être impliqué-es dans toutes les situations qui les concernent.



« Vous savez, je voudrais décider moi-même de ce qui compte pour moi, ce sont mes droits comme citoyenne du monde à part entière. »

Lisa Anderson-Kellett, Vancouver

Actuellement, cette autodétermination est empêchée de façon systémique. En effet, le **capacitisme** et l'**audisme** forment un ensemble de croyances et d'attitudes qui valorisent les personnes « capacités », c'est-à-dire les personnes non handicapées ou entendantes, leurs manières de vivre et de comprendre le monde, au détriment d'une diversité de corps, de capacités neurologiques, de mobilités et de la reconnaissance des langues des signes et de la culture sourde.

Contrairement au modèle médical du handicap, qui considère l'incapacité comme une limitation pathologique inhérente à l'individu, le modèle social reconnaît que ce sont les obstacles sociaux qui handicapent les gens et qu'il faut les déconstruire. Riche au niveau culturel, le modèle affirmatif du handicap (Swain et French, 2000) considère le handicap ou l'identité sourde comme une appartenance positive à valoriser. L'adoption de ces approches est une des clés favorisant le changement.

La recherche documentaire a permis de recenser des exemples de pratiques qui soutiennent l'autodétermination des artistes sourd-es et handicapé-es, notamment les politiques d'équité, le financement des pratiques, les événements « par et pour » ainsi que les outils et ressources pour développer des savoir-faire exemplaires.

Au cours des dernières années, des institutions culturelles se sont dotées de politiques d'équité. Parmi elles, certaines ont ciblé les personnes sourdes ou handicapées comme groupes minorisés prioritaires à soutenir. Les organismes publics de financement des arts ayant intégré des programmes de soutien aux personnes sourdes ou handicapées sont le Conseil des arts du Canada, le Conseil des arts de l'Ontario, le Conseil des arts de Toronto, le Conseil des arts et des lettres du Québec et Arts Nouvelle-Écosse.³ L'organisation d'événements « par et pour » favorise également les pratiques d'autodétermination par la participation active des artistes sourd-es ou handicapé-es dans des lieux d'échange et de réseautage. Quelques événements ont eu lieu ces dernières années, notamment en Ontario et au Québec. Mentionnons par exemple :

- Le forum *Phonocentrisme: Déconstruction des pratiques artistiques sourdes au Canada* (2014)
- Le symposium *Invitation aux mouvements: Émergence des perspectives et pratiques handicapées et sourdes* (2016)
- Le Cycle *Les artistes sourds, handicapés ou vivant avec une maladie mentale et l'inclusion* (2016-2017)
- Le symposium *Vibes: Affronter le capacitisme et l'audisme à travers les arts* (2018)
- Les deux éditions du symposium *Crippling the Arts* (2016, 2019)

³ Les Conseils des arts du Canada, de l'Ontario et de Toronto disposent tous de programmes de soutien à l'accès aux services et de programmes de soutien aux demandes. Le Conseil des arts et lettres du Québec dispose uniquement d'un programme d'aide supplémentaire pour l'accès aux services. Arts Nouvelle-Écosse offre un programme spécifique intitulé *Equity Funding Initiative*.



Plusieurs ressources ont été développées afin d'outiller les milieux et de soutenir le développement des pratiques artistiques sourdes et handicapées ainsi que des pratiques d'équité et d'inclusion culturelle. Citons par exemple :

- [L'art à part entière II: Stratégie sur l'expression et l'engagement des personnes sourdes ou handicapées](#) [bilingue]
- [Accessibility Toolkit : A Guide to Making Art Spaces Accessible](#) [anglais] [Trousse d'accessibilité: un guide pour rendre les espaces d'art accessibles]
- [Creative Users Accessibility Icons](#) [images] [Icônes pour l'accessibilité dans les arts]
- [WorkInCulture's Inclusive HR Toolkit](#) [anglais] [Boîte à outils - ressources humaines inclusives]
- [Deaf Artists & Theatres Toolkit](#) [anglais] [Boîte à outils pour artistes et théâtres sourds]
- [Formations d'Alter go et boîte à outils en accessibilité du CDEACF](#)
- [The Art of Inclusion: A Guide to Developing and Delivering Accessible and Inclusive Programs within Arts and Cultural Organizations](#) [anglais] [L'art de l'inclusion: Guide de développement et de prestation de programmes accessibles et inclusifs au sein des organismes artistiques et culturels]



Les résultats - Ce que nous avons appris des entrevues avec les artistes et les travailleur-euses culturel-les

C. Profil des participant-es à la recherche

Au total, 85 personnes provenant de 8 villes réparties dans 6 provinces ont participé à la recherche : des artistes sourd-es, handicapé-es ou des travailleur-euses allié-es des milieux des arts.

Leur profil est diversifié, notamment au niveau de la langue, du genre, de l'appartenance ethnoculturelle et de l'âge. Les participant-es sont issu-es de plusieurs champs de pratiques et la majorité (84 %) est impliquée dans un ou plusieurs organismes culturels ou artistiques.

La majorité des participant-es ont accepté que leur nom soit associé à leur propos : c'est une façon dans la recherche de reconnaître l'importance de leur contribution aux savoirs.

D. Pratiques artistiques des personnes sourdes et handicapées

Pour comprendre les pratiques artistiques des personnes sourdes et handicapées, il est utile de se référer à la typologie proposée par la *Deaf Disability and Mad Arts Alliance of Canada*, expliquée ainsi par un participant :

« La Deaf Disability and Mad Arts Alliance of Canada a défini trois catégories distinctes de pratiques artistiques en lien avec le handicap : 1) l'art lié au handicap, 2) l'art inclusif des personnes handicapées et 3) la pratique des artistes qui s'identifient comme handicapé-es [ou l'art handicapé]. Dans la catégorie de l'art lié au handicap, on trouve les formes d'art traditionnelles pratiquées par des artistes handicapé-es. L'art inclusif des personnes handicapées désigne les mesures d'adaptation prises pour permettre aux artistes non traditionnel-les de s'adapter aux esthétiques traditionnelles. Puis, il y a la pratique des artistes qui s'identifient comme handicapé-es [ou l'art handicapé], laquelle embrasse et promeut les croyances politiques, la culture et la fierté des personnes handicapées tout en priorisant les choses comme la résistance et l'affirmation. »

Alex Kronstein, Halifax

Les artistes sourd-es et handicapé-es rencontrés se situent majoritairement dans le troisième type de pratiques, soit l'art affirmatif du handicap (ou DisArt, pour disability art). Cela implique de mobiliser activement l'appartenance dans une pratique artistique comme moteur de création. Ainsi, certain-es artistes dansent en fauteuil roulant, posent comme modèle nu, dévoilant ainsi un corps atypique, proposent une réflexion artistique sur l'audisme, écrivent des poèmes sur la déficience intellectuelle ou utilisent les langues des signes de façon créative. Les artistes adoptent de multiples approches de création, certain-es allant jusqu'à éduquer, transformer les représentations culturelles et créer du changement social. Certain-es artistes adoptent une approche de déconstruction culturelle, qui sera présentée dans la section sur les innovations.



« Les gens viennent voir les spectacles de CRIPSiE et disent "les personnes handicapées sont créatives et productives !" Yé ! »

Anonyme

" Dans l'expo, j'ai intégré la définition du capacitisme [pour] démontrer à quel point la norme est pesante et nous empêche d'être ce qu'on est tout simplement, dans notre différence. "

Anonyme

La plupart des artistes rencontrés revendiquent leur appartenance sourde ou handicapée dans leurs pratiques artistiques. Les autres préfèrent avant tout être reconnus en tant qu'artistes. Ce choix résulte parfois du refus d'une conception limitée de ce que devrait être l'art des personnes sourdes ou handicapées.



« Je ferais ce que je fais si j'étais pas handicapée aussi. Je le ferais peut-être différemment, mais ça n'a pas de lien. »

Laurence Brunelle Côté, Québec

« Cette organisation pense que les artistes sourd-es devraient créer des œuvres sur le thème de la surdité, mais je ne pense pas devoir peindre quelque chose de spécifique pour faire partie d'une communauté. Je devrais pouvoir peindre ce qui m'inspire. »

Anonyme

Les pratiques artistiques des personnes sourdes mobilisent souvent les langues des signes et mettent l'accent sur d'autres modalités d'expression que celles utilisées par les artistes entendant-es. Elles permettent ainsi aux publics d'appréhender l'art et le monde différemment. De leur côté, les pratiques artistiques des personnes handicapées permettent de déconstruire les perceptions négatives à leur endroit et de promouvoir d'autres façons de concevoir le handicap, le corps et la mobilité. En ce qui concerne les pratiques artistiques des personnes ayant des enjeux de santé mentale ou s'identifiant comme fous ou folles, leur pratique artistique est souvent autobiographique. Elle peut notamment être l'occasion d'un dévoilement ou d'un témoignage.

Ces différentes approches convergent à certains égards. Notons qu'elles visent souvent à rendre manifestes des pratiques artistiques et des réalités ignorées par la culture dominante. Les distinctions principales tiennent au choix de revendiquer ou pas une appartenance sourde ou handicapée comme artiste et au fait qu'il n'existe pas de culture handicapée au même titre qu'il existe une culture sourde et des langues des signes.



E. Principaux obstacles rencontrés

La liste suivante présente les principaux obstacles rencontrés par les artistes sourd-es ou handicapé-es, en matière de financement,⁴ d'accessibilité, de représentations culturelles et de communications.

⁴ Il s'agit des pratiques de financement de la part des bailleurs de fonds dans le milieu des arts et de la culture.

Principaux obstacles rencontrés par les artistes sourd-es et handicapé-es

FINANCEMENT

Les processus de financement ne sont pas accessibles et, par conséquent, discriminent : « *J'ai demandé du financement et un soutien et cette personne a dit que je devais l'appeler. Je lui ai répondu : « je suis une personne sourde, je ne parle pas au téléphone »...* »

Anonyme

La temporalité sourde ou handicapée (crip time) n'est pas prise en compte dans les programmes de financement, ce qui pourtant est un prérequis à l'équité du financement : « *'Avez-vous besoin d'une rampe ?' Euh non [...] on a besoin juste de temps...* »

Jean-François F. Lessard, Québec

Il y a un manque de mentorat pour soutenir la rédaction de demandes de financement, ce qui contrevient à l'équité des chances : « *Pour être sûr de bien remplir ces demandes, il faudrait avoir l'aide d'un-e expert-e en rédaction.* »

Rick Zimmer, Winnipeg

Pour les demandes de subvention ou les rapports, l'importance consacrée aux écrits désavantage les artistes sourd-es : « *Oui, nous soumettons des demandes de financement, mais le rapport à la fin ? C'est très compliqué ! J'ai essayé de l'écrire et c'était difficile. On m'a demandé de le modifier encore et encore.* »

Catherine MacKinnon, Toronto

Il y a un manque d'expertise artistique de la part de certains interprètes pour la préparation des demandes de fonds et de certains évaluateurs-trices pour l'évaluation des demandes, ce qui cause préjudice aux artistes sourd-es et handicapé-es : « *Pour être capable de bien apprécier un dossier [...] il faut quand même que tu aies des outils pour comprendre les besoins, des outils pour comprendre la pratique.* »

Julie Tremble, Montréal

L'inclusion des dépenses d'accessibilité dans les fonds de création pose problème : « *Nous ne devrions pas avoir à choisir entre payer nos comédien-nes et payer nos interprètes.* »

Angela Chalmers, Winnipeg

Il existe une disparité entre les provinces, les territoires et les villes quant aux opportunités de financement, ce qui entraîne une inégalité dans le développement des pratiques à travers le Canada : « *[c'est un problème] la circulation des arts au Québec. Y'a rien [...] On aimerait aller en région, mais [...] y'a aucune possibilité de faire de l'art actuel en région.* »

Laurence Brunelle Côté, Québec

L'aide financière est insuffisante pour couvrir les frais de transport (réseautage, collaboration) dans un contexte où le territoire est grand et que les déplacements peuvent être dispendieux ou inaccessibles : « *J'adorerais pouvoir travailler avec d'autres personnes sourdes. Peut-être s'il y avait un rassemblement. Je ne sais pas si les gens répondraient à l'invitation ou si ça serait trop cher de se réunir à cause de la distance.* »

Kathern Geldart, Halifax

Le financement des technologies novatrices (arts médiatiques, immersifs) est insuffisant pour refléter les pratiques artistiques actuelles, notamment celles des artistes sourd-es : « *C'est un problème qui touche le soutien aux arts médiatiques en général, le coût pour transformer un espace, par exemple, en quelque chose d'inclusif ou d'immersif.* »

David Bobier, Toronto

ACCESSIBILITÉ

Plusieurs éléments constituent un obstacle à l'accessibilité des artistes sourd-es : absence d'interprètes, absence d'information en LSQ ou ASL, absence de sous-titres et de médaillons signés dans les vidéos, etc. Or, cela nuit à la pleine citoyenneté culturelle : *« Je pourrais assister à un vernissage, mais argh ! Où sont les interprètes ? »*

Linda Campbell, Halifax

L'inaccessibilité architecturale (galeries d'art, festivals, résidences d'artistes, théâtres, etc.) pour les artistes handicapé-es nuit grandement aux activités de formation, de production, de diffusion et de collaboration avec les milieux des arts en général : *« L'accessibilité physique [...] on part vraiment de la base, juste l'accessibilité à la scène, au studio de répétition, aux salles de bain. »*

Claudia Parent, Montréal

« Ma participation est bien limitée. Parce qu'on ne me reconnaît pas comme artiste handicapée suffisamment en tout cas pour permettre d'avoir des lieux accessibles. »

Anonyme

REPRÉSENTATIONS CULTURELLES

Il y a peu de représentations de personnes sourdes ou handicapées, mais lorsqu'il y en a, elles sont souvent stéréotypées, voire misérabilistes, et les rôles, par exemple, sont réduits à la condition handicapée ou sourde sans égard à la complexité des personnages : *« La majorité des auditions que je passe c'est à peu près toujours écrit «paraplégique» dans le script. Ils ne sont pas très imaginatifs [...] Il y a encore beaucoup de clichés, beaucoup de stéréotypes qui m'agacent. »*

Maxime D.-Pomerleau, Montréal

L'oppression systémique fait en sorte de dévaloriser les arts des personnes sourdes et handicapées ; considérés comme inférieurs, ils ne sont pas intégrés aux lieux de diffusion dominants : *« Les gens fréquentent cette galerie pour voir les œuvres de personnes autistes, puis elles vont à une " vraie " galerie d'art pour voir les œuvres de " vrai-es " artistes. Je voudrais pouvoir m'identifier comme artiste autiste et voir mes œuvres exposées dans une vraie galerie. »*

Anonyme

L'appropriation culturelle, soit l'usurpation d'identité culturelle, recrée les conditions de l'oppression systémique : *« Dans les films ou les émissions de télé, les gens embauchent des comédien-nes entendant-es pour jouer des rôles de personnes sourdes. Pour moi, c'est comme si ces personnes entendantes volaient les emplois des personnes sourdes. »*

Katarina Ziervogel, Winnipeg

Les représentations culturelles des personnes sourdes et handicapées ne sont pas suffisamment diversifiées : *« Je pense que la pratique des artistes handicapées au Canada est un domaine dominé en général par les personnes blanches. »*

Anonyme



COMMUNICATIONS

L'information concernant les processus de demandes de financement est rédigée dans un langage trop complexe (en particulier pour les artistes sourd-es, neuroatypiques ou avec un handicap cognitif) pour garantir l'accès réel aux programmes de financement : *« Sur le plan structurel, nous sommes exclu-es de l'enseignement post-secondaire. Les personnes qui ont un handicap intellectuel, en particulier, ne se voient offrir aucune possibilité pour acquérir les compétences nécessaires pour remplir les demandes. »*

Danielle Peers, Edmonton

Pour les artistes sourd-es, l'information sur les opportunités de financement ou la tenue d'événements artistiques n'est généralement pas disponible en LSQ ou ASL, ce qui exclut la participation des communautés sourdes : *« Les personnes sourdes ont tendance à être les dernières informées, ou à être oubliées par la majorité. Oups, on les a oubliées. Nous sommes très marginalisé-es en raison des obstacles à la communication. »*

Cheryle Broszeit, Winnipeg

L'information sur l'(in)accessibilité des espaces ou des événements constitue un problème majeur, car n'étant pas diffusée ou demeurant incomplète, elle bloque l'accès aux personnes : *« Je ne peux pas simplement me rendre dans un lieu qui se dit « accessible » : que savent les personnes capacitées de l'accessibilité ? C'est possible que je puisse y aller, mais peut-être que je ne pourrai pas regarder le spectacle parce qu'il n'y a pas de fauteuils ou peut-être que je ne pourrai pas utiliser les toilettes. »*

Megan Linton, Winnipeg



F. Innovations de la dernière décennie

Selon les artistes rencontré-es, l'apport des technologies numériques et les pratiques de déconstruction artistique sont les deux principales innovations des dix dernières années.

L'apport d'Internet et des médias numériques a régulièrement été mentionné comme catalyseur de la diffusion des œuvres. Par exemple, une artiste folle a réalisé un documentaire sur la maladie mentale dans sa famille en recourant à la réalité virtuelle pour recréer l'expérience de la folie chez les spectateurs-trices. Par ailleurs, certain-es participant-es ont souligné à quel point les réseaux sociaux augmentent les possibilités de diffusion, citant en exemple la vidéo remarquée de l'artiste Sue Austin, une femme en fauteuil roulant ayant réalisé une performance au fond de la mer. En poésie, les artistes sourd-es intègrent les langues des signes à leurs créations depuis de nombreuses années, mais des artistes contemporain-es explorent de nouvelles façons de créer en utilisant différents médias.

« Je suis une artiste en arts médiatiques littéraires. Je travaille avec une variété de médias, dont la vidéo et divers supports numériques et traditionnels, ainsi que le texte. L'époque, l'ASL [langue des signes américaine] n'existait pas sous forme écrite. Maintenant, je peux combiner la nouvelle écriture de l'ASL et l'art afin de créer un nouveau domaine d'arts en ASL et explorer la calligraphie, la poésie et les arts du livre en ASL, au moyen de tissus, de papiers et autres. »

Jolanta Lapiak, Edmonton

Parmi les pratiques artistiques récentes, notons l'approche de la déconstruction artistique ou culturelle, comme l'a souligné l'artiste sourde Pamela Witcher : « cette forme d'art [la déconstruction] n'est pas encore très répandue puisque c'est tout récent. »

La déconstruction artistique d'un point de vue handicapé (*Crippling the arts*) permet de « développer de nouvelles façons de créer de l'art et de soutenir les pratiques artistiques, de changer les types d'art que nous rencontrons et d'innover en proposant de nouvelles façons de s'engager avec l'art » (Chandler, 2016).

Puisque la musique est habituellement considérée comme sonore, une pièce musicale silencieuse qui utilise la langue des signes comme mode d'expression est un exemple de pratique artistique de la déconstruction. La création d'une bande dessinée où les propos ne sont pas relatés par le phylactère (bulle de texte) est un autre exemple de déconstruction, comme chez les bédésistes sourd-es Jean-François Isabelle et Tiphaine Girault où les « *images comportent des signes et les phylactères sont [...] reliés aux mains et non à la bouche.* » (*idem*)

G. Pistes d'actions

À partir des expériences, des points de vue et des besoins exprimés par les artistes et les travailleur-euses culturel-les rencontré-es, le rapport de recherche propose des pistes d'actions. Elles sont synthétisées ici, parfois accompagnées de pratiques exemplaires. Regroupées en fonction des obstacles présentés, elles visent à soutenir les pratiques artistiques des personnes sourdes et handicapées, à contrer le capacitisme et l'audisme ainsi qu'à soutenir l'autodétermination des organismes et des artistes.



Financement

1. **Financer les pratiques artistiques des personnes sourdes ou handicapées** en incluant ces artistes dans les planifications stratégiques des institutions culturelles.

Les Conseils des arts du Canada, de l'Ontario, de Toronto et de Montréal offrent des programmes de financement pour les artistes sourd-es ou handicapé-es et les organismes dédiés. De plus, ils financent les frais d'accès comme les coûts pour les interprètes LSQ et ASL.

2. **Mettre en place des mesures d'équité dans les programmes** de financement provinciaux et municipaux.

« Nous on a une entente de développement avec le ministère de la Culture. Pour un dollar investi par le ministère de la Culture, la ville investit un dollar aussi. »

Valérie Denais, Québec

3. **Bonifier les frais de subsistance**, compte tenu de la pauvreté et des barrières à l'emploi qui affectent les artistes sourd-es et handicapé-es.

4. **En matière de pratiques de financement** : reconnaître et soutenir la formation faite bénévolement par les pairs artistes au sein des organismes.

Workman Arts, Tangled Arts + Disability et The Deaf Culture Centre, à Toronto, offrent différentes ressources aux artistes, dont de la formation accessible, parfois gratuitement ou à faible coût. Il faut plus de soutien pour de telles initiatives au Canada.

5. **Abolir les frais fiscaux et les pénalités financières** afin que les fonds de création et les fonds d'accès des artistes ne soient pas imposables.

Le gouvernement de l'Ontario s'assure que l'obtention d'un financement artistique ne réduit pas les montants accordés par le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées.

6. **Offrir un mentorat qualifié et un soutien administratif sensibilisé** afin que les artistes développent des compétences en vue d'obtenir du financement.

« J'aimerais pouvoir m'adresser à une personne sourde qui a déjà présenté une demande qui a été acceptée. Je pourrais lui poser plus de questions. Ce serait bien de pouvoir demander à cette personne de me décrire son travail. »

Anonyme

7. **Financer l'accessibilité** des milieux artistiques en dotant les conseils des arts d'une **clause d'équité** : le financement de tout organisme culturel doit s'accompagner de mesures d'accès.

« La ville vit elle aussi une transition. Il faut indiquer la représentativité de la communauté, comment celle-ci participe aux activités de l'organisation. Ce sont des points de pourcentage et des détails qu'il faut inclure. »

Anonyme

Accessibilité

8. **Assurer l'accessibilité du processus de demande de financement** par le recours à une diversité de supports comme la vidéo en langues des signes ou la documentation lisible par les décodeurs d'écran.
9. **Améliorer l'accessibilité des lieux** de formation, de production et de diffusion : résidences, studios, locaux de répétition, salles et scènes de spectacles, festivals, loges, galeries, etc.
10. **Améliorer l'accessibilité de l'offre culturelle et l'information sur l'inaccessibilité de l'offre culturelle.** Toute programmation devait indiquer de quelles façons elle est accessible ou pas.
« Tout ce que nous apprenons et tout ce que nous faisons, nous essayons de le diffuser publiquement, nous le publions sur notre site Web. On a des fauteuils de différentes tailles et des places assises par terre sur des tapis. »
Danielle Peers, Edmonton
11. **Sensibiliser au capacitisme et à l'audisme** les personnes œuvrant au sein d'organismes culturels et d'institutions d'enseignement ou de formation artistique, les outiller et promouvoir des attitudes et des mesures d'équité.
L'exposition Le peuple de l'œil, présentée à Montréal à l'Écomusée du fier monde en 2015, puis à Winnipeg, Toronto et Gatineau, a permis de sensibiliser différents publics à l'histoire des communautés sourdes.

12. **Permettre aux artistes sourd-es** de rendre leurs rapports ou autres documents de projet **en LSQ ou ASL améliorerait l'équité des chances.**

Représentations culturelles

13. **Développer une éthique de la représentation culturelle** en incluant des personnes sourdes et handicapées dans l'écriture de scénarios et la validation des contenus médiatiques afin que cela reflète le plus possible leurs réalités.
« Je veux participer, je veux lire ton communiqué, je veux savoir comment tu parles de moi ou du personnage ou de la production. »
Maxime D.-Pomerleau, Montréal
14. **Contre l'appropriation culturelle** en embauchant des artistes sourd-es ou handicapé-es pour interpréter des rôles de personnes sourdes ou handicapées en évitant les rôles stéréotypés ou focalisés uniquement sur le handicap et en développant des politiques contre l'appropriation culturelle.
« Nous, les comédien-nes handicapé-es, nous avons dû nous battre pour être reconnu-es, accepté-es, vu-es et entendu-es comme de vrai-es comédien-nes handicapé-es et non pas comme quelqu'un qui joue le rôle d'une personne handicapée. »
Ken Mackenzie, Toronto

Communication

- 15. Élaborer et diffuser une liste de ressources** recensant les services d'interprétation et d'expert-conseil en accessibilité dans chaque ville, province et territoire ainsi que les pratiques exemplaires.

« Le Cahoots Theatre à Toronto a tout un site Web sur les façons de rendre les spectacles accessibles à un public sourd et malentendant. Il y aussi des collaborations avec des artistes sourd-es et malentendant-es. »

Sébastien Labelle, Halifax

- 16. Informer les artistes sur le cumul de financements** afin de soutenir les personnes craignant de perdre leurs fonds de subsistance (pensions ou autres) en recevant un financement de leur pratique artistique.

- 17. Développer un réseau de relayeurs d'informations** auprès d'organismes pour personnes sourdes et handicapées.

- 18. Diffuser toute information** dans un langage **simplifié, facile à comprendre.**

Équité, diversité et inclusion dans les milieux culturels, artistiques et médiatiques

- 19. Embaucher des agent-es de programme sourd-es et handicapé-es** au sein des institutions culturelles, et particulièrement de tous les Conseils des arts. Cela permettrait entre autres de créer des liens avec les communautés et de soutenir adéquatement les artistes dans leurs démarches de financement.

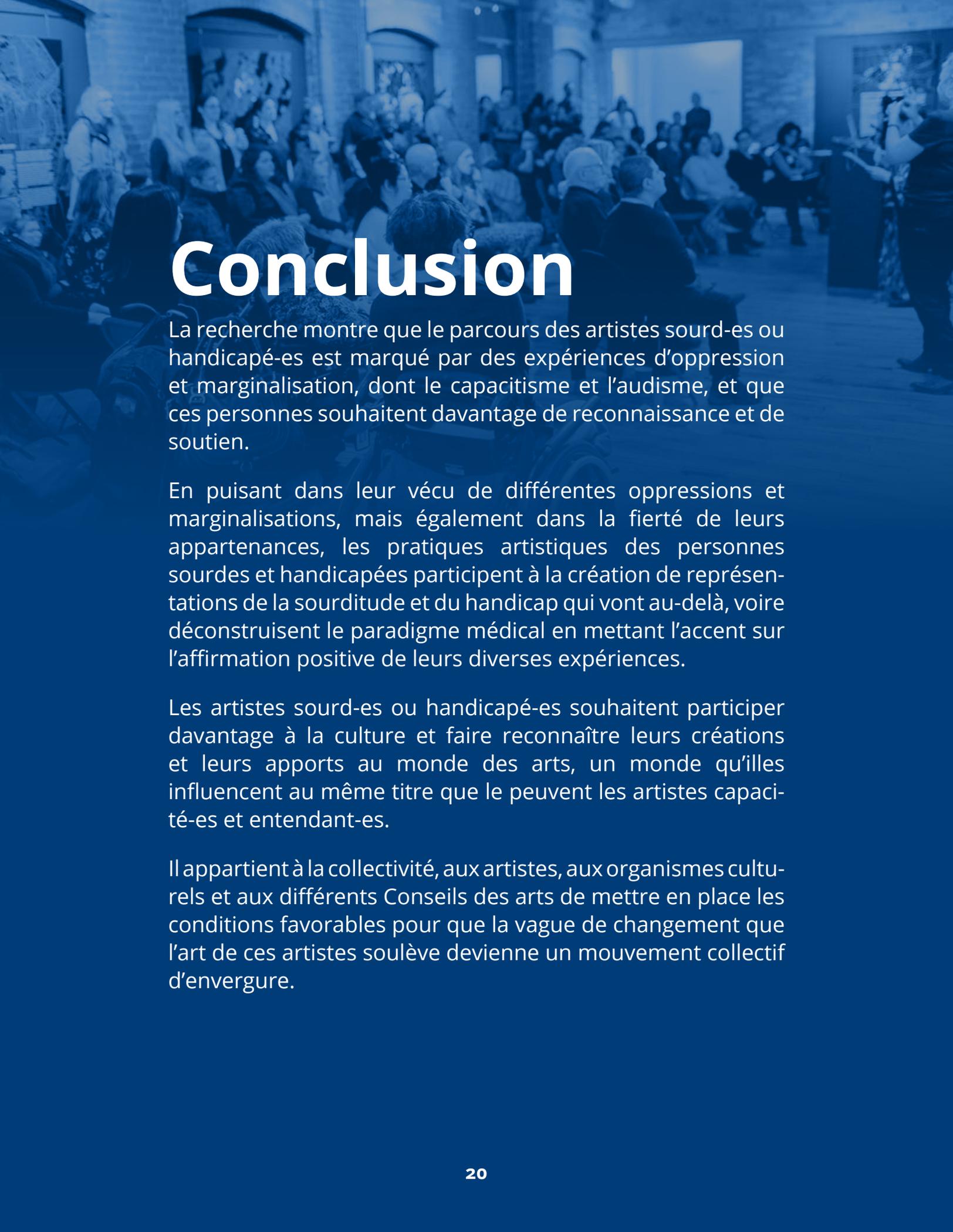
« Depuis que [telle personne sourde] a été impliquée au Musée des Beaux-arts, on a comme cliqué sur le fait que plusieurs de nos vernissages, plusieurs de nos soirées pourraient être interprétées en LSQ / ASL. »

Louise Giroux, Montréal

- 20. Sensibiliser et éduquer les personnes œuvrant dans les institutions culturelles** sur les enjeux en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, particulièrement à l'égard des personnes sourdes ou handicapées, ainsi que sur les notions de capacitisme et d'audisme. Développer du matériel de sensibilisation et une offre de formation en la matière.

« Le vent tourne, j'ai l'impression que plus ça va, plus il y a de la place pour que ces paroles-là [...] soient diffusées, soient présentées, que le public soit ouvert à [...] une autre perspective. »

Catherine Bourgeois, Montréal



Conclusion

La recherche montre que le parcours des artistes sourd-es ou handicapé-es est marqué par des expériences d'oppression et marginalisation, dont le capacitisme et l'audisme, et que ces personnes souhaitent davantage de reconnaissance et de soutien.

En puisant dans leur vécu de différentes oppressions et marginalisations, mais également dans la fierté de leurs appartenances, les pratiques artistiques des personnes sourdes et handicapées participent à la création de représentations de la sourditude et du handicap qui vont au-delà, voire déconstruisent le paradigme médical en mettant l'accent sur l'affirmation positive de leurs diverses expériences.

Les artistes sourd-es ou handicapé-es souhaitent participer davantage à la culture et faire reconnaître leurs créations et leurs apports au monde des arts, un monde qu'elles influencent au même titre que le peuvent les artistes capacités-es et entendant-es.

Il appartient à la collectivité, aux artistes, aux organismes culturels et aux différents Conseils des arts de mettre en place les conditions favorables pour que la vague de changement que l'art de ces artistes soulève devienne un mouvement collectif d'envergure.

Crédits pour les images

Page couverture : © Danielle Peers and Disability Dance Works, Ltd, 2019. Alice Sheppard et Danielle Peers dans une danse handicapée. Image tirée du film *Inclinations*, disponible en ligne : <https://vimeo.com/324198800>

Page 2 : © Marianne Duval, 2014. Les artistes sourd-es Tiphaine Girault, Peter Owusu-Ansah et Ali Saeedi dans *A Glimpse of Me/Une parcelle de moi*, une pièce de théâtre multilingue en français et en langues des signes française, américaine et iranienne.

Page 3 : © Entr'actes, 2019. Pénélope Gravel, Mathieu Blouin, Catherine Ruel- Boudreault et Marie-Noëlle Lantier dans le spectacle de danse *C'est une histoire de couleurs*, présenté à Entr'actes à Québec et mettant en scène des artistes avec des limitations physiques et intellectuelles.

Page 6 : © Rennie Brown, 2018. L'artiste visuelle sourde Laurie M. Landry dans son studio à Vancouver.

Page 6 : © Katarina Ziervogel, sd. La réalisatrice sourde et autochtone Katarina Ziervogel s'exprimant dans une vidéo.

Page 8 : © Sera Kassab, 2019. L'artiste sourde canado-libanaise Sera Kassab signe une publicité pour la troupe de théâtre Seeing Voices Montreal.

Page 9 : © Ian Jackson, Epic Photography, 2019. Ray Strachan et Hodan Youssouf dans la pièce *The Tempest* présentée au The Citadel Theatre à Edmonton.

Page 10 : © Christine Bourcier, 2014. La comédienne Laurence Brunelle-Côté dans la pièce *Les oiseaux mécaniques* présentée à l'Espace Libre à Montréal.

Page 10 : © Mikaël Theimer / Théâtre de l'Affamée, 2019. Maxime D.-Pomerleau dans la pièce de théâtre *Guérilla de l'ordinaire* de Marie-Ève Milot et Marie-Claude St-Laurent présentée au Théâtre d'Aujourd'hui à Montréal.

Page 11 : © Natalie Dobbin / CBC, 2019. Anna Quon aux côtés d'une illustration de son poème *Cliff*, tiré de sa collection Mad Woman : a memoir of madness in poetry.

Page 14 : © Henry Chan, 2016. L'artiste Tamyka Bullen, une personne sourde de couleur, interprétant un poème en ASL au Theatre Centre de Toronto.

Page 14 : © Sandra-Lynn Bélanger et Les Muses : centre des arts de la scène, 2017. Les artistes neuro(a) typiques Gabrielle Marion-Rivard et Olivier Rousseau dans le spectacle *Fêtes, petites écorchures et effets presque spéciaux* présenté au Cabaret des Muses à Montréal.

Page 15 : © Sue Austin. L'artiste Sue Austin dans une de ses performances de plongée sous-marine en fauteuil roulant. Image tirée de sa conférence TED, disponible en ligne : https://www.ted.com/talks/sue_austin_deep_sea_diving_in_a_wheelchair

Page 16 : © Sandra-Lynn Bélanger et Les Muses : centre des arts de la scène, 2017. Les artistes neuro(a) typiques Jean-François Hupé et Marie-Anik Deschamps dans le spectacle *Fêtes, petites écorchures et effets presque spéciaux* présenté au Cabaret des Muses à Montréal.

Page 20 : © Michelle Peek Photography et Bodies in Translation : Activist Art, Technology & Access to Life, ReVision : The Center for Art & Social Justice at the University of Guelph, 2019. Le public de *Through A Tired Eye*, de Bruce Horak, à la galerie Tangled Art + Disability, Toronto.

Page 22 : © Centre national des arts, 2017. Des participant-es à l'événement The Cycle 2016-2017 : les artistes sourds, handicapés ou vivant avec une maladie mentale et l'inclusion.



Remerciements

Sont remercié-es chaleureusement tous et toutes les participant-es à la recherche pour leur contribution à l'avancement des connaissances.

Pour avoir facilité l'utilisation de locaux accessibles pour la tenue des entrevues, sont remercié-es : *Maria F. Arentsen* (Université Saint-Boniface), *Linda Campbell* (Saint-Mary's University), *Kathryn Church* et *Paris Master-McRae* (Ryerson University), *Celia Forget* (Centre de recherche Cultures – Arts – Sociétés), *Henrieta Lau* (BC Artscape), *Danielle Peers* (University of Alberta) ainsi que *Drea Flyne* et *Peter Kuling* (Université d'Ottawa).

Pour avoir facilité l'interprétation lors de la tenue des entrevues en ASL, LSQ, français et anglais, sont remercié-es *Geneviève Bujold*, Tradusigne et tous les interprètes.

Citation bibliographique

Cette fiche est une synthèse du rapport final de recherche, disponible en ligne : <https://conseildesarts.ca/recherche/repertoire-des-recherches/2021/02/arts-sourds-et-handicapes>

Pour citer ce document :

Leduc, V., M. Boukala, J. Rouleau, M. Bernier, A. Louw, A. McAskill, C. Thérout, L. Grenier, L. Parent, S. Bouscatier, S. Heussaff, D. Saunders, T. Tembeck, C. Grimard, E. Marcelli, O. Angrignon-Girouard. 2020. *Les pratiques artistiques des personnes sourdes et handicapées au Canada.* Fiche synthèse du Rapport de recherche. Montréal : Conseil des arts du Canada.

© Tous droits réservés

Audiodescription des images : *Audrey-Anne Lamarre*

Graphisme : *Evelyne Brunel*